

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ARDECHE
COMMUNE DE CHOMERAC



Extrait du registre des délibérations

Séance du Conseil d'administration du CCAS du 27 mars 2023

Nombre de conseillers élus : 17

Membres en fonction : 17

Membres présents : 12

Membres absents excusés avec procuration : 3

Membres absents excusés sans procuration : 2

Le vingt-sept mars deux mille vingt-trois, le Conseil d'administration du CCAS s'est réuni à la mairie de Chomerac à dix-huit heures, sur la convocation de Monsieur le Président en date du vingt mars deux mille vingt et trois et sous la présidence de la Vice-Présidente, Madame ISABELLE PIZETTE.

Membres présents :

La Vice-Présidente : Isabelle PIZETTE

Les membres du conseil d'administration : Brigitte RIBES ; Christine BUTEZ ; Marc CHALABREYSSE ; Nicole CROS ; Laurent DESSAUD ; Amélie DOIRE ; Michèle LEVEUGLE ; Roland MARTIN ; Adeline SAVY ; Maurice SOUCHE ; Laurie VERNET

Membres absents excusés avant donné procuration : François ARSAC (procuration à Isabelle PIZETTE) ; Dominique MONTEIL (procuration à Adeline SAVY) ; Carole RIOU (procuration à Nicole CROS).

Membres excusés sans procuration : Benoît MONTICCIOLO ; Patrick TRINTIGNAC.

Secrétaire de séance : Adeline SAVY

Délibération n° 2023_03_23_05

VOTE DU BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2023 DU CCAS DE CHOMERAC

Rapporteur : Isabelle PIZETTE

Madame Isabelle PIZETTE présente le budget primitif du budget principal du CCAS pour l'exercice 2023.

SECTION DE FONCTIONNEMENT, Vote par chapitres :

DEPENSES		RECETTES	
Chapitres	Montants votés	Chapitres	Montants votés
011 – Charges à caractère général	22 663,85 €	013 – Atténuations de charges	0,00 €

012 – Charges de personnel	400,00 €	70 – Produits des services, domaine...	500,00 €
014 – Atténuations de produits	0,00 €	73 – Impôts et taxes	0,00 €
65 – Autres charges de gestion courante	5 000,00 €	74 – Dotations, subventions, participations	0,00 €
66 – Charges financières	600,00 €	75 – Autres produits de gestion courante	13 200,00 €
67 – Charges exceptionnelles	0,00 €	77 – Produits exceptionnels	0,00 €
68 – Dotations provisions semi-budgétaires	0,00 €		
022 – Dépenses imprévues	0,00 €		
023 – Virement à la section d'investissement	0,00 €		
042 – Opérations d'ordre	0,00 €	042 – Opérations d'ordre	0,00 €
TOTAL	28 663,85 €	TOTAL	13 700,00 €
		002 – Excédent de fonctionnement reporté	14 963,85 €
RESULTAT CUMULE	28 663,85 €	RESULTAT CUMULE	28 663,85 €

SECTION D'INVESTISSEMENT, Vote par chapitres :

DEPENSES		RECETTES	
Chapitres	Montants votés	Chapitres	Montants votés
20 – Immobilisations incorporelles	0,00 €	13 – Subventions d'investissement reçues	0,00 €
204 – Subventions d'équipements versées	0,00 €	16 – Emprunts et dettes assimilés	0,00 €
21 – Immobilisations corporelles	161 134,81 €	10 – Dotations, fonds divers...	0,00 €
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	1068 – Excédents de fonctionnement capitalisé	0,00 €
16 – Emprunts et dettes assimilés	7 100,00 €	024 – Produits des cessions d'immobilisations	0,00 €
020 – Dépenses imprévues	0,00 €	021 – Virement de la section de fonctionnement	0,00 €
040 – Opérations d'ordre	0,00 €	040 – Opérations d'ordre	0,00 €
041 – Opérations patrimoniales	0,00 €	041 – Opérations patrimoniales	0,00 €
RAR 2022	0,00 €	RAR 2022	0,00 €
TOTAL	168 234,81 €	TOTAL	0,00 €
		001 – Excédent d'investissement reporté	168 234,81 €
RESULTAT CUMULE	168 234,81 €	RESULTAT CUMULE	168 234,81 €

BALANCE GENERALE

DEPENSES		RECETTES	
Sections	Montants votés	Sections	Montants votés
Fonctionnement	28 663,85 €	Fonctionnement	28 663,85 €
Investissement	168 234,81 €	Investissement	168 234,81 €
TOTAL	196 898,66 €	TOTAL	196 898,66 €

Après avoir entendu les explications de Madame Isabelle PIZETTE et en avoir délibéré,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et des familles et notamment ses articles L.123-4 et suivants,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

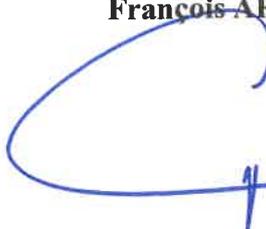
DECIDE de voter les crédits par chapitre pour la section de fonctionnement et pour la section d'investissement.

ADOPTE le budget de l'exercice 2023 tel que présenté.

Adopté à l'unanimité (15 voix)

Pour : François ARSAC ; Isabelle PIZETTE ; Brigitte RIBES ; Christine BUTEZ ; Marc CHALABREYSSE ; Nicole CROS ; Laurent DESSAUD ; Amélie DOIRE ; Michèle LEVEUGLE ; Roland MARTIN ; Dominique MONTEIL ; Carole RIOU ; Adeline SAVY ; Maurice SOUCHE ; VERNET Laurie.

Le Président du CCAS
François ARSAC




La secrétaire de séance
Adeline SAVY

